

**MESSAGER DE TAHITI.****Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie Orientale.**

On s'abonne à l'imprimerie

Prix. — 48 f. par an

10 pour 6 mois

6 pour 3 mois

Payables d'avance.

DIMANCHE 3 JUIN.

TE VEA NO TAHITI.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

Arrière 1 f. la ligne.

SOMMAIRE.**PARTIE OFFICIELLE.**—Décision déclarant la nullité d'un jugement des Toohitus.—Avis de la Direction des Affaires Européennes.
PARTIE NON OFFICIELLE.—Nouvelles d'Europe.—Discours de l'empereur.—Arrivée du Sea-Witch.—Extrait du Phare.—
Envoi de troupes en Océanie.**NOUVELLE LOCALE.**—Echouage de la chaloupe la Ressource.

Mouvements du Port de l'Anse.—Avis.—Tableau d'abattage.—Observations météorologiques.

FEUILLETON.—Une chienne d'habitude ou histoire d'un grognard d'eau salée.

Au comptant.

TAPATI 3 JUIN.

PARTIE OFFICIELLE.

S. M. la Reine des îles de la Société, et le Commissaire Impérial p. l.

Vu l'article 38 de la loi du 30 novembre 1855, sur les jugements;

Vu la réclamation faite par la femme Mochauti, contre un jugement des Toohitus, en date du 21 janvier 1859;

Attendu que dans le jugement rendu par la haute Cour Indigène, dans l'affaire portée par la femme Mochauti contre Taiahi vahine, il n'y avait dans la première séance que trois Toohitus, et que dans la deuxième il n'y en avait que quatre;

Attendu que quoique la loi ne dise pas formellement, il est évident que les jugements ne peuvent être rendus que par un nombre de juges toujours constant, que ce nombre doit être sept, ainsi que l'indique le mot Toohitu (sept).

Considérant l'irrégularité de pareils faits;

Vu l'absence du représentant du Gouvernement, dans les séances des 20 et 24 janvier 1859,

DÉCIDENT :

Le jugement rendu par les quatre Toohitus dans l'affaire indigène ci-dessus, en date du 21 janvier 1859, est déclaré nul et de nul effet.

L'affaire sera portée devant la haute Cour, à sa prochaine session.

La présente décision sera enregistrée au greffe de la haute Cour, à la 3^e section des affaires indigènes, et publiée au Messager.

Faites, le 22 mai 1860,

POMARE.

E. G. de la RICHERIE.

PAEAU PARAU NA TE HAU.

T. H. te Arii vahine o te mau fenua Taitaie, e te mo no o te Auvaaha o te Empera.

I te hio raa i te irava 38 o te Ture, no te mahana 30 Novena 1855, no te mau haava raa.

I te hio raa i te irava 38 o te Ture, no te mau haava raa e Mochauti no te hio haava raa a te mau Toohitu no te 21 Teuare 1859.

I hio raa e, i roto i te haava raa i faataa hia e te haava raa rahi maohi, i roto i te chipa i faataa hia e te vahine raa e Mochauti raa o Taiahi vahine, tofua nohio Toohitu i te putupu raa malama, e i te pito i te putupu raa, tonaha la Toohitu.

I te hio raa e, aore te Ture i faataa papa mai, e mau i te faataa hia e, e ore te mau haava raa e au la faataa hia, maori ra na te mau Toohitu aore e vai nei, too hia mau hoi e au si, no te mea o te au raa mau ra o taua parau raa e Toohitu.

I te hio raa hoi e te tia ore raa o te roira raa mau haava raa.

I te hio raa hoi e, aore te Auvaaha o te Han i tae i roto i taua na putupu raa no te 20 e te 24 Teuare 1859 ra.

TE FAATAA NEI :

Te haava raa i faataa hia e na Toohitu toomaha i reté i te chipa i faataa hia i oia nei e te mahana 21 Teuare 1859, te faatiro hia nei i oia nei faataa ore e te mana o-re.

E faataa teinei chipa i mau i te aro o te haava raa rahi i te putupu raa i mau nei.

E pupu hia teinei faataa raa i te faataa rahi raa no taua haava raa rahi ra, i te fufua lora o te mau chipa maohi ra, e faataa hia lora roro i te vea.

POMARE.

Faites, le 22 mai 1860.

E. G. de la RICHERIE.

FEUILLETON.**UNE CHIENNE D'HABITUDE.**

OU

HISTOIRE D'UN GROGNARD D'EAU SALÉE.

Suite.

VII.

SUITE ET FIN DES AVENTURES DE MICHEL MARTAILLO.

Cependant, trois ou quatre fois, on eut besoin d'hommes intrépides, surtout lors du fameux coup de vent qui essaya le vaisseau entre les Baléares et la côte d'Espagne; le commandant choisit constamment maître Martaillo le premier de tous.

Le Sous-Pareil ayant démonté de ses trois mâts de hune, il importait de couper les manœuvres qui les retenaient le long du bord. Il s'agissait du salut du bâtiment; les espars repoussés contre la muraille par une mer furieuse, menaçaient de la défoncer à chaque instant.

Le second maître n'avait pas même eu besoin d'être nommé, il s'était élancé à l'extérieur la hache à la main, son exemple fut suivi; les mâts furent entraînés par la mer, et le navire dégagé. Les dangers que court Michel en cette circonstance sont inimaginables; s'il ne fut pas enlevé par les lames, c'est par une sorte de miracle.

En rentrant à bord, comme on le laissait de son sang-froid et de son courage, il répandit avec humeur :

— J'ai fait mon service, mais croyez bien que sans ça je ne m'exposerais point de méchanceté, pas si bête !

Néanmoins il continua de jouer sa vie à pair ou non, toute les fois qu'il vit quelque un en péril.

Après chacun de ses actes de dévouement, il restait huit jours sans desserrer les dents, morne, mécontent du

PARAU RII AAMU**TE URI MATAU I TANAHO A,**

OIA HOI

TE PARAU NOTE TAATA MUMAMUA NO TE MOANA.

Parau i haamata hia i te pou no te Sobati i matri aeneti.

— VI —

TE MAU PARAU FAANGHO NO MICHEL MARTAILLO.

Ie-toru ra, e te maha to rotou i taua raa i te fela-matau ore, oia hoi a faai hia i taua pahi ra e tebe-matai rahi i roto i te mau fenua Belaire e te pou fenua i Hiseperia: e-e-matua-te-Tomana i ta-Martaillo no taua mau chipa ra.

E te fait ouae na tira i nia o taua pahi ra o Semei-Porei, iro atera ei mea hia te tapu e aua i te taura i mau mai ai, taua-mua tira ra i te pou pahi. Ei roira hoi e ora i taua-pahi ra; no te mea te opata mau hia maira e temitirahi i nia i te pou pahi, e te mahu hia ra e, o te taura.

Aore ra i tia te taua raa i taua potini ra i ta-Martaillo; tei rapae au na hoi oia ma te opahi i te rima, e au pao hia taua haava raa e taua pou; tas e atura taua mau tira ra, e ora-ma nei te pahi. E ore oia taua raa e taiahi raa i te ati o Martaillo i taua mahana ra, hapehia e, a Semei-mau, i ore oia i pao e ai i taua miti rahi ra.

I toa o faahou raa mau i nia i te pahi, e i omere hia i taua toa i te mahu ore, au parau atera oia mai te ata.

— Ua rave aai i te chipa e aai i toa nei torea, ahiri hoi e, aita te reira, e ore la yau e taua noa e i reira; e ore au te maha !

E ore e ra eia e faaherehore pou e i taua hia, i te oia i te toa i te roira raa hia i te ati.

I na malahiti 1838 e te 1839, te poitini rahi ra Michel Martaillo i nia i telahi maua rahi, canai hoi, e te mau fenua Anitia. Te itan ra rahi i Port-Roy a lupu ai leho aeuea rui rahi fenua, e e toru oia e e toru hoi ai i te o e te huri haere moa rui i te ofa, roa mai ina te fahi i tapoi ora noa hia i taua ati rahi i raverahi lona paruparu rui, a o noa i oia na raro ai i mau fare parati, ia hia. Te itana te ofa, e roa mai taua fahi aroa ra. No te rahi e lona itono i taua mahi ra, nohe, ahia hia i te favea rahi. E e pohe ai ma.



Je n'ai qu'à me féliciter de mes relations amicales avec toutes les puissances de l'Europe. Les seuls points du globe où nos armes sont encore engagées sont dans l'extrême Orient ; mais le courage de nos marins et de nos soldats, aidé du loyal concours de l'Espagne, amènera sans doute un traité de paix avec la Cochinchine.

Quand à la Chine, une expédition sérieuse, combinée avec les forces de la Grande-Bretagne, lui infligera le châtiment de sa perfidie.

En Europe les difficultés touchent, je l'espère, à leur terme, et l'Italie est à la veille de se constituer librement. Sans revenir sur les longues négociations qui se traînent depuis tant de mois, je me bornerai à quelques points principaux.

La pensée dominante du traité de Villafranca était d'obtenir l'indépendance presque complète de la Venétie au prix de la restitution des Archiducs. Cette transaction ayant échoué malgré mes plus vives instances, j'en ai exprimé mes regrets à Vienne comme à Turin, car la situation, en se prolongeant, menaçait de détériorer sans issue. Pendant qu'elle était l'objet d'explications loyales entre nos gouvernements et celui de l'Autriche, elle inspirait à l'Angleterre, à la Prusse et à la Russie, des démarches dont l'ensemble atteste clairement de la part des grandes puissances, le désir d'arriver à la conclusion de tous les intérêts.

Pour secondar ces dispositions, il importait à la France de présenter la combinaison dont l'adoption avait le plus de chance d'être acceptée par l'Europe. Garantissant par mon armée l'Italie contre l'intervention étrangère, j'avais le droit de marquer les limites de cette garantie. Aussi n'ai-je pas hésité à déclarer au roi de Sardaigne que, tout en lui laissant l'entière liberté de ses actes, je ne pourrais pas le suivre dans une politique qui avait le tort de paraître, aux yeux de l'Europe, vouloir absorber tous les États de l'Italie, et menaçait de nouvelles conflagrations.

Je lui ai conseillé de répondre favorablement aux vœux des provinces qui s'offraient à lui, mais de maintenir l'autonomie de la Toscane, et de respecter en principe les droits du Saint-Siège.

Si cet arrangement eût satisfait pas tout le monde, il a l'avantage de réserver les principes, de calmer les appréhensions, et il fait du Piémont un royaume plus de neuf millions d'âmes.

En présence de cette transformation de l'Italie du Nord, qui donne à un État puissant tous les passages des Alpes, il était de mon devoir, pour la sûreté de nos frontières, de réclamer les versants français des montagnes. Cette revendication d'un territoire de peu d'étendue n'a rien qui doive alarmer l'Europe et donner un démenti à la politique de désintéressement que j'ai proclamée plus d'une fois, car la France ne veut procéder à cet agrandissement qu'après qu'elle s'en sera assurée par une occupation militaire, et par une mise en possession effective, ni par de sordides manœuvres, mais en exposant franchement la question aux grandes puissances.

Elles comprendront, sans doute, dans leur équité, comme la France le comprendrait certainement pour

chacune d'elles en pareille circonstance, que l'important réellement territorial qui va avoir lieu n'est donc droit à une garantie inadéquate par la nature elle-même.

Je ne puis passer sous silence l'émotion d'une partie du monde catholique ; elle a été subitement à des impressions si irrédigibles, elle s'est jetée dans des alarmes si passionnées, le pape, qui devrait être une garantie de l'avenir, a été tellement mécompris, les services rendus tellement oubliés, qu'il m'a fallu une conviction bien profonde, une confiance bien absolue dans la raison politique, pour conserver, au milieu des agitations qu'on cherchait à exciter, le calme qui seul nous maintenait dans le vrai.

Les faits cependant parlaient hautement d'eux-mêmes : depuis onze ans, je soutiens seul à Rome le pouvoir du Saint-Père, sans avoir au sein jour cessé de rêver en lui le caractère sacré du chef de notre religion. D'un autre côté, les populations de la Romagne, abandonnées tout à coup à elles-mêmes, ont subi un entraînement naturel et cherché à faire dans la guerre cause commune avec nous.

Déjà-je les oublie à la paix et les livres de nouveau, pour un bryis illimité, aux chances de l'occupation étrangère ? Mes premiers efforts ont été de les réconcilier avec leur souverain, et, n'ayant pas réussi, j'ai tâché du moins de sauvegarder dans les provinces soulevées le principe du pouvoir temporel du pape.

D'après ce qui précède, vous voyez que, si tout n'est pas encore consommé, cependant il est permis, du moins d'espérer, maintenant, une solution prochaine : le moment semble donc venu de mettre un terme à trop longues préoccupations et de rechercher les moyens d'inaugurer hardiment en France une nouvelle ère de paix.

Déjà l'armée a été réduite de 150,000 hommes, et cette réduction eût été plus considérable sans la guerre de Chine, l'occupation de Rome et de la Lombardie.

Mon gouvernement va immédiatement vous soumettre un ensemble de mesures qui ont pour but de faciliter la production, d'accroître, par la vie à bon marché, le bien-être de ceux qui travaillent, et de multiplier nos rapports commerciaux.

Le premier pas à faire dans cette voie était de fixer l'époque de la suppression de ces barrières interfranchises, qui sous le nom de prohibitions, en mélangant de nos marchés beaucoup de produits étrangers, contraignent les autres nations à une réciprocité fâcheuse pour nous. Mais quelque chose de plus difficile nous attendait encore : c'était le point de franchir par un traité de commerce avec l'Angleterre.

Ainsi je ai pris résolument sur moi la responsabilité de cette grande mesure. Un réflexion bien simple en a démontré l'avantage pour des pays. L'un et l'autre n'auraient pas manqué certainement, au bout de quelques années, de prendre, chacun dans son propre intérêt, l'initiative des mesures proposées ; mais alors l'abaissement des tarifs eût été, pas simultanément, il eût été un départ et d'autre sans compensation immédiate.

Le traité n'a donc fait qu'avancer l'époque de modifications salutaires, et donner à des réformes indispensables le caractère de concessions réciproques, destinées à fortifier l'alliance de deux grands peuples.

fauhi noä oia te faia i te oia o tara mata vahiue, e to Madeleine.

O vala tara te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa ? o vau hoi te mui noä raa i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Ua paraa mata te faia i te oia o tara mata vahiue, e to moni noä na raa i te oia o tara mata vahiue.

— Tranquillisez-vous, maître Martello, dit le chirurgien-major, ayez du flegme et de la confiance, je réponds de vous guérir.

— Du flegme, comment voulez-vous que j'en aie ? Si j'avais ma gaffe, ma vieille mère et Madeleine retourneraient dans la misère.

— Vous guérissez, maître, poursuivait le docteur, vous guérissez si vous n'avez pas peur de mourir.

— Peur ! dit le marin, je n'ai pas peur pour moi, mais pour elles.

— Alors, je vous ordonne de ne plus vous inquiéter, c'est ma consigne, reprit le médecin.

— Suffit, major, répliqua maître Martello, qui obéit à la lettre.

Huit jours après, il était sur pieds.

Faut-il ajouter qu'étant à Cayenne, comme un requin allait dévorer un naufrage, Martello se précipita brusquement à la mer ? Sa chute fut pour lui terrible, car, qui peut le croire ?

À la Havane, maître Martello, étant descendu de terre avec son commandant pendant une émeute de noirs, préserva l'officier supérieur d'un coup de silex, mais le requin lui-même à la main. Soit que l'arme fût empoisonnée, soit que la chaleur seule eût envenimé la blessure, la gangrène s'y mit ; il fallut couper l'avant-bras du vaillant maître d'équipage.

G. DE LA LANDELLE.

(La suite au prochain numéro.)

G. DE LA LANDELLE.

(Et te Vou i mau nei te loc.)

Afin que ce traité puisse produire ses meilleurs effets, je réclame votre concours le plus énergique pour l'adoption des lois qui doivent en faciliter la mise en pratique. J'appelle votre attention sur les voies de communication, qui seules, par leur développement, peuvent nous permettre de lutter avec l'industrie étrangère; mais comme les moments de transition sont toujours pénibles, et que notre devoir est de faire cesser l'incertitude, je supplie aux intérêts, je réclame de votre patriotisme le prompt examen des lois qui vous seront soumises.

En admettant que les matières premières de tous droits et en réduisant ceux qui pèsent sur les denrées de grande consommation, les ressources du trésor se trouveraient sensiblement diminuées; néanmoins, les recettes et les dépenses de l'année 1861 seraient en équilibre sans qu'il soit besoin de faire appel au crédit, ou d'avoir recours à de nouveaux impôts.

En vous traçant un tableau de notre situation politique et commerciale, j'ai voulu vous inspirer pleine confiance dans l'avenir et vous associer à l'accomplissement d'une œuvre féconde et grande résultats.

La protection de la Providence, si visible pour nous pendant la guerre, ne manquera pas à une entreprise pacifique qui a pour but l'amélioration du sort du plus grand nombre.

Continuons donc fermement notre marche dans le progrès, sans nous laisser arrêter ni par les murmures

NOUVELLES LOCALES.—La petite chaloupe la Ressource, appartenant au service local, allant de Papeete au poste de Papara, a manqué l'entrée de la passe de Maraa et s'est jeté sur les récifs.

Le chef du district de Paea, *Tetoua*, s'est empressé de venir avec tous ses gens au secours de la chaloupe; d'un autre côté, deux chaloupes ont été expédiées de Papeete avec des Indiens du détachement indigène, sous la direction du Maître du port. Ces efforts réunis ont réussi à retirer la chaloupe, et sa position dangereuse, malgré des avaries considérables.

Le chef *Tetoua* a montré une fois de plus sa bonne volonté et son dévouement au Gouvernement du Protectorat.

!!! GARANTIE !!!

Arrivez; Arrivez tous; tous.

BEL assortiment de graines fraîches (pour jardin) reçues par « *MAY QUEEN* »

A vendre par Maurice REDET.

On sonnera les cloches.

« **VIVAT** »

SANS RESERVE.

La vente annoncée pour Samedi dévier est remise à Samedi prochain; elle aura lieu dans les magasins de M. Yver.

Maurice REDET.
Commissaire Preneur.

de l'égoïsme, ni par les clameurs des partis, ni par d'injustes défiances.

La France ne menace personne; elle désire développer en paix, dans la plénitude de son indépendance, les ressources immenses que le Ciel lui a données; et elle ne saurait éveiller d'ombrageuses susceptibilités, puisque de l'état de civilisation où nous sommes, ressort, de jour en jour, plus éclatante, cette vérité qui console et rassure l'humanité: c'est que plus un pays est riche et prospère, plus il contribue à la richesse et à la prospérité des autres.

Nous lions dans le *Courrier des Etats-Unis* du 5 avril et dans le *Phare de San-Francisco* du 27 avril 1860.

Paris, 12 mars 1860.

Par décret impérial, les possessions françaises dans l'Océanie formeront, à partir du 1^{er} juillet 1860, deux établissements séparés: La Nouvelle-Calédonie d'une part, et de l'autre, les îles Marquises et Tahiti.

Le *Courrier de Nantes* annonce que l'ordre est parvenu au port de Brest, de pousser avec activité l'armement des frégates la *Sybilie* et l'*Elis*, ainsi que de la galère la *Becherelle*.

Ces frégates seront armées en transports pour l'Océanie, et prendront passage des troupes d'infanterie de la marine: la *Sybilie*, 450 hommes, et l'*Elis* 275 hommes, plus 3,000 kilogrammes de poudre destinés à la Nouvelle-Calédonie.

A faatere atu ai te poti iti tira pili o te hau ra, mai Papeete atu mei i Papara, na tamate i te faa i roto i le ava i Maraa, aore atu i lue, e tui hia lue i mai i te au.

Ua haere ooi mai te Tavara ra o Tetoua, e tonu loa ra mau lala, e taature mai i taua poti iti ra; E na fono i to hui hui le hau ra o te Papeete atu tei te mau lala e te pupu faachui maohi, i ruro se i le laque o te Baitara no le ava; e na la rano mau raveni i le amai ran, toa mara (tau poti iti ra) tau vai ran i to i mai i le au ra, mai le parari rahi. Ua faaite faahau i te Tavara ra o Tetoua i toa hui rano mai, e tonu auroa i te Hau Tamara.

BÂTIMENTS SUR RADE

DE GUERRE.

26 Brig transport *Railleur*, commandé par M. Lebloux, lieutenant de vaisseau, a été mis à l'eau le 26.

DE COMMERCE.

29, Golette de Raistea *Fareira*, patron Maitia.
29, Côte du Protectorat *Alma*, cap. Lemaire.
30, Golette du Protectorat *Atata*, cap. Roostiff.
30, Trois-mâts Américain *Golden Oak*, cap. Leary.

Mouvements du Port de Papeete, du Jeudi 26 Mai au Jeudi 31 Mai 1860.

SAUVÉS DE COMMERCE.

ENTRÉS.

29, Golette de Raistea *Fareira*, patron Maitia, 10 t. d'huile de coco.
29, Côte du Protectorat *Alma*, cap. Lemaire, 4 t. huile de coco, venant de Raistea.
30, Golette du Protectorat *Atata*, cap. Roostiff, 61 ton. venant de San-Francisco, provisions.
30, Trois-mâts Américain *Golden City*, cap. Leary, 900 ton. venant de London en 134 jours.

SORTIS.

29, Golette de Huahine *Dalphine*, cap. Bréw, allant aux Tuamotus.
30, Golette du Protectorat *Bravo*, allant à Hitiia.
31, Golette de Raistea *Fareira*, patron Maitia, allant à Raistea.

ETAT DES BESTIAUX.

Abattoirs à Papeete, du 24 au 31 Mai 1860.

DATE DE L'ABATAGE.	NOMS DES BOUCHERS.	NOMS DES PROPRIÉTAIRES.	LIEUX DE RÉSIDENCE.	Espèce des bestiaux.	Nombre.	Marques.	OBSERVATIONS.
25 Mai	Georget.	Roura.	Maheua	Taureau	1	R.	
26	de.	Mannet	Papeviri	Vache	1	M.J.	
26	de.	Rambrige.	de.	Taureau	1	as de carreau	
28	de.	de.	de.	Vache	1	as de carreau	
29	de.	Jadin.	de.	Veau	1	J.J.	
30	de.	Mannet	Papara	Taureau	1	R.	
30	de.	Administration	Tavara	Veau	1	Sans marque.	

Papeete, le 31 Mai 1860.

Vu: Le Directeur des Affaires Européennes,
P. LANGE.

Le Commissaire de Police,
Ludger.

OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES du 25 au 31 Mai 1860.

DATES.	HAUTEUR BAROMÉTRIQUE.		TEMPÉRATURE.			Moyenne du jour.	Quantité de pluie tombée.	Vents dominants pendant le jour.
	hauteur moyenne.	oscillation diurne.	à 6 h. du m.	à 4 h. du s.	Moyenne.			
V. 15 Mai	753,8	4,8	24,0	30,4	27,2	27,0		N.N.O.
S. 26	754,7	3,0	24,2	29,8	27,0	27,3	5 ^{mm} .8	O.N.O.
D. 27	753,2	1,7	24,6	30,4	27,5	26,9	1 ^{mm} .2	Calme.
L. 28	754,8	3,2	24,2	36,8	27,7	27,3		N.N.O.
M. 29	759,9	1,0	23,5	29,6	26,5	26,4		N.O.
M. 30	760,3	1,8	24,0	30,2	27,1	26,9		N.O.
J. 31	760,5	0,7	24,4	30,5	27,3	27,0		N.O.

L'imprimeur Gérant, J. ADELAIN.
Typographie du Gouvernement, Papeete.